

Chiffres de la "Ferme France" en 2020

Tous les 10 ans, le Ministère de l'Agriculture organise le recensement agricole qui dresse le portrait de la ferme "France".

Le service de la statistique nommé "AGRESTE" vient de soumettre le rapport du recensement de 2020, dont voici les principaux chiffres.

En résumé, les grandes tendances des dernières décennies se poursuivent :

- disparition des exploitations
- érosion du nombre d'actifs
- vieillissement des agriculteurs
- agrandissement des exploitations.

Entre 2010 et 2020, la France a perdu 100 000 exploitations et 100 000 agriculteurs.

Il ne reste plus que : 390 000 exploitations et un peu moins de 500 000 agriculteurs.

En dix ans les exploitations se sont agrandies de 14 hectares et la moyenne est désormais de : 69 hectares.

C'est la filière de l'élevage qui a enregistré les plus lourdes pertes : 64 000 élevages ont disparu, ce qui représente 30% du total.

Selon la FNB (Fédération Nationale Bovine), il s'agit d'une urgence puisqu'en 5 ans, le cheptel bovin français a diminué de plus de 10 %.

La France a perdu plus de 260 000 vaches laitières et près de 390 000 vaches allaitantes en 5 ans. C'est autant de vaches qui n'ont pas fait de veaux, ce qui génère une perte de 2 millions de bovins en 5 ans, soit une réduction de cheptel de plus de 10 %.

Cette situation est aggravée par l'érosion du nombre d'éleveurs : la France en perd 2 000 chaque année. Cette question est d'autant plus cruciale que l'autonomie et la souveraineté alimentaire sont désormais des priorités pour les politiques, après la pandémie de Covid-19 et dans un contexte de guerre en Ukraine.

Le modèle de production [français] est le symbole de ce que prônent les discours politiques, en matière de durabilité. Un modèle familial, basé sur une valorisation de l'herbe et une autonomie alimentaire du troupeau. La période que nous traversons le démontre : cette autonomie est un atout majeur. Faute de prix rémunérateurs et de protection suffisante par les

politiques publiques, ce modèle comme celles et ceux qui le font vivre, est en voie de disparition.

La filière des exploitations de grandes cultures se maintient un peu mieux avec une perte de : 9%. Ces dernières représentent près d'un tiers du total.

Années	Nb Exploitations en France	Variation	Surface moyenne	Variation
1970	1 590 000		19	
1980	1 260 000	-21%	23	21%
1990	1 020 000	-19%	28	22%
2000	665 000	-35%	42	50%
2010	490 000	-26%	55	31%
2020	390 000	-20%	69	25%

Les exploitations étaient quatre fois plus nombreuses il y a 50 ans

Si la Superficie Agricole Utile (SAU) moyenne par exploitation a augmenté de 14 hectares en 10 ans, la SAU totale a diminué de 1%.

En 2020, elle est de : 26 864 000 hectares après avoir perdu : 223 500 hectares entre 2010 et 2020, en raison de l'artificialisation des terres (lotissements, zones d'activités commerciales et industrielles, infrastructures routières, etc...).

Répartition	2020	2010	Evolution
SAU totale (en milliers ha)	26 730	26 963	-1%
dont céréales, oléagineux et protéagineux	42,8%	44,0%	-1%
dont prairies (artificielles, temporaires et permanentes)	41,4%	41,2%	0,2%
dont cultures permanentes	3,8%	3,7%	0,1%

L'agriculture occupe : 48,7% du territoire métropolitain.

Les membres de la famille travaillant sur l'exploitation sont de moins en moins nombreux, tandis que les salariés permanents non familiaux assurent une part du travail de plus en plus importante.

En 1970, l'agriculture occupait : 2,4 millions d'équivalents temps plein. Ils ne sont plus que 660 000 en 2020.

58% des agriculteurs ont plus de 50 ans et 25% ont plus de 60 ans.

Tranche d'âge	%
70 ans et plus	7%
de 60 à 69 ans	18%
de 50 à 59 ans	33%
de 40 à 49 ans	22%
de 30 à 39 ans	15%
moins de 30 ans	5%

On peut donc s'attendre à un départ à la retraite de 120 000 agriculteurs dans les 5 ans.

Le ratio actuel d'une installation pour deux départs ne pourra certainement pas être respecté.

En 2020, 12 500 installations ont été enregistrées.

En conséquence, l'agrandissement des exploitations va se poursuivre et s'accroître.

On peut évaluer à 20% les surfaces qui changeront de main dans la prochaine décennie.

Les propriétaires de petites et moyennes surfaces doivent se poser des questions à propos de ce phénomène :

- faut-il se préparer à vendre, s'il n'y a pas de repreneur à des prix suffisants par rapport au prix actuel pour des surfaces trop petites ou trop dispersées ?
- faut-il s'orienter vers des groupements de propriétaires ?
- faut-il accepter d'avoir comme fermiers des sociétés de plus en plus importantes à caractère financier, avec en toile de fond un rapport : pot de terre contre pot de fer ?

Par ailleurs, on constate que :

- 26,2% des chefs d'exploitation sont des femmes
- 55% des chefs d'exploitation ont au moins le bac

- 27% ont un diplôme supérieur.

Si en 2020 l'agriculture occupe encore 759 000 personnes à plein temps, elle a perdu 43% de ses actifs, soit 2 personnes sur 5 en 20 ans.

Ce sont surtout les actifs familiaux qui ont disparu : 181 000 en 2000 et 54 000 en 2020.

Cette régression de main d'œuvre n'a pas été remplacée par des salariés, trop coûteux pour des exploitations petites et moyennes.

C'est le recours à des matériels de plus en plus grands et de plus en plus sophistiqués mais aussi de plus en plus coûteux, qui compense le manque de main d'œuvre.

En même temps, de plus en plus d'exploitations (6 sur 10) recourent à l'externalisation des certains travaux (semis, traitements, récolte) par le biais d'ETA (Entreprises de Travaux Agricoles) ou de CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles) ou de voisins agriculteurs suréquipés, ou d'achats en commun avec d'autres agriculteurs.

Cette tendance s'amplifie et pose de plus en plus le problème de la définition de l'agriculteur.

Les syndicats majoritaires (FNSEA et JA : Jeunes Agriculteurs) souhaitent une définition restrictive du statut d'agriculteur.

C'est celui qui travaille lui-même qui est l'agriculteur.

Ce problème ne sera pas neutre vis-à-vis de l'attribution des aides PAC.

Aujourd'hui, beaucoup de propriétaires ne réalisant plus les travaux eux-mêmes préfèrent sous-traiter la totalité des travaux plutôt que de louer leurs terres à un fermier. Les syndicats majoritaires luttent contre ce phénomène.

Derrière ce sujet, c'est encore une mise en danger du droit de propriété et de la liberté du propriétaire de décider du sort de son patrimoine qui est en jeu, tout en reconnaissant que le morcellement de la propriété foncière agricole (issu des partages successifs) ne facilite pas la mise en place d'outils performants pour être rentables quand il faut de plus en plus de surface.

Aujourd'hui encore, nous sommes souvent en présence de petits propriétaires face à de petits agriculteurs.

Dans un contexte de recherche de souveraineté et d'autonomie alimentaire, d'accumulation de normes issues d'une opinion publique manipulée par des idéologues très minoritaires mais puissants par l'efficacité de leur communication, l'évolution des structures agricoles concernent les propriétaires aussi bien que les exploitants.

Les propriétaires doivent-ils être des freins face à cette évolution ?

Ou doivent-ils s'adapter dans le cadre d'organisations nouvelles où ils perdront certainement une part de cette liberté ?

En fait, en dehors de certaines activités comme la vigne, dont les marchés n'ont rien à voir avec ceux des autres activités agricoles, il y a deux grands marchés agricoles :

- celui qui met en relation des producteurs et des consommateurs proches les uns des autres pour écouler des produits alimentaires de base (fruits, légumes, viande). C'est le produit local organisé dans le cadre des circuits courts. Ce marché est basé sur des petites surfaces agricoles.
- celui qui met en relation des producteurs de matières premières agricoles (grandes cultures et élevage) et des organismes équipés pour traiter de gros tonnages destinés aussi bien à la consommation interne (alimentation animale et humaine) qu'à l'exportation.

Ce marché nécessite de grandes surfaces pour lesquelles, il faut de plus en plus de mécanisation et de moins en moins de main d'œuvre.

C'est tout le contraire de ce que voudrait une partie non négligeable de la société qui pense encore à l'exploitation familiale de nos grands parents.

Si nous vivions en autarcie, nous pourrions peut-être nous contenter d'un tel comportement ? Ce n'est pas le cas dans le cadre de la mondialisation et les comparaisons avec d'autres pays qui sont nos concurrents, expliquent facilement nos écarts de compétitivité.

N'est ce pas la même chose pour l'industrie ?

Et pourtant, les agriculteurs français sont reconnus comme les plus performants au monde :

- pour les rendements
- pour la qualité de leurs produits.

Quel gâchis quand on constate que la ferme "France" est passée de la première à la sixième place en 20 ans quant aux exportations de produits agroalimentaires en Europe !!!

Il est difficile de croire que c'est la relation "Propriétaires – Fermiers" qui en soit pour quelque chose.

C'est plutôt dans la tête des Français qu'il faut trouver la réponse.

Olivier de Bony
SDPPR79

Mise à jour : Juin 2022

